

l'occasion de le faire. C'est donc avec plaisir que je lui offre l'occasion de parler maintenant s'il le désire, et je prononcerai mon discours demain. S'il n'y a pas d'objection, je suis très heureux de céder la parole à l'honorable sénateur de Wellington (l'honorable M. McDougald).

L'honorable M. McDOUGALD: Honorables messieurs, avant d'aborder le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, je tiens à remercier mon honorable ami de la gauche (l'honorable M. Robertson) de la courtoisie qu'il a manifestée à mon égard en me cédant la parole.

Comme c'est la première fois que j'élève la voix dans cette enceinte, je commencerai par vous exprimer tout l'honneur et toute la joie que j'éprouve de siéger dans cette auguste assemblée. Permettez-moi aussi de me joindre aux orateurs précédents et de féliciter l'honorable sénateur de London (l'honorable M. Little) et l'honorable sénateur d'Essex (l'honorable M. Lacasse), qui ont respectivement proposé et appuyé, dans des termes aussi brillants, l'adoption du discours du Trône. Je suis même un peu jaloux de voir que j'ai cessé d'être le plus jeune membre de cette Chambre.

Mes remarques se borneront à un ou deux sujets traités dans le discours du Trône. Je ferai toutefois de brefs commentaires sur la question d'immigration, en ce qu'elle a trait à certaines phases du développement de ces vastes ressources naturelles que notre Dominion a l'avantage de posséder. Je ferai aussi une analyse succincte d'un sujet qui m'est particulièrement familier: la question de la canalisation du Saint-Laurent.

Aujourd'hui, nous sommes presque tous d'accord dans notre désir de voir s'accélérer le mouvement d'immigration, car nous savons que les nouveaux arrivants, s'ils sont du calibre voulu, rempliront nos vastes espaces, accroîtront la production, stimuleront le commerce et l'industrie, et renforceront en général le corps politique par la rapide augmentation du nombre des citoyens désirables. Je me crois justifié de féliciter le gouvernement pour les efforts qu'il a entrepris dans cette voie, et qui ont été couronnés de succès. Il ne faut pas oublier que les résultats ne sont pas immédiats en matière d'immigration. Des mesures prises ne produiront leurs fruits que deux ou trois années plus tard.

Dans les conditions actuelles, le succès de la politique d'immigration dépend de deux facteurs essentiels. Si le gouvernement veut encourager l'immigration, il doit tout d'abord prendre des mesures afin d'améliorer l'ensemble des conditions économiques du pays. Dans

L'hon. M. ROBERTSON.

cette ère moderne de service de nouvelles, national et international, par câble et télégraphe, avec la distribution concurrente et presque universelle de journaux à un prix qui les met à la portée d'un chacun, les conditions économiques qui règnent dans les pays étrangers sont, en général universellement connues. Nos immigrants éventuels connaissent les conditions économiques du Canada, et si ces conditions ne sont pas favorables, ces gens ne viendront pas en notre pays. Il ressort donc, comme je l'ai fait observer, que le premier moyen d'encourager un plus vaste mouvement d'immigration est d'améliorer nos conditions économiques. Je ferai remarquer en passant, que les critiques du gouvernement qui prétendent que le Canada n'est pas réellement prospère ou économiquement sain tendent à fruster le but même qu'ils visent: un plus grand mouvement d'immigration. Le deuxième facteur essentiel consiste à procurer du travail aux immigrants qui nous arrivent. Quant au premier facteur—l'amélioration des conditions économiques—il est parfaitement évident que le gouvernement a accompli une œuvre nationale. Ces jours derniers, le très honorable premier ministre l'a amplement prouvé dans l'autre Chambre.

Pour ce qui est du deuxième facteur—procurer du travail aux immigrants qui nous arrivent—le gouvernement peut au même titre être fier de ses actes. N'a-t-il pas, en effet, appliqué sa politique, laquelle comporte, règle générale, une soigneuse administration économique, la réduction constante de la dette publique, et l'atténuation progressive du fardeau des taxes. Il est curieux d'observer à ce sujet que, malgré cette impérieuse nécessité de procurer du travail aux immigrants, on a très peu signalé que la canalisation du Saint-Laurent serait un excellent moyen de leur procurer ce travail. Je ne serai certes pas taxé d'indiscret si je convie les honorables sénateurs à étudier un instant les données les plus modérées pour constater le rapport qui existe entre les nouvelles exploitations hydrauliques, l'augmentation de la main-d'œuvre canadienne et l'accroissement global des salaires.

En premier lieu, les données hydrauliques échappent à la controverse. Sur le Saint-Laurent, entre Prescott et Montréal, il existe, en chiffres ronds, 5,000,000 de chevaux-vapeur. On ne peut contester non plus que, sur ces 5,000,000 de chevaux-vapeur en puissance, 1,000,000 se trouvent et appartiennent aux États-Unis, le reste se trouvant et appartenant au Canada.

Or, le *Journal d'Electricité*, de juin 1921, a publié ce qui, au dire d'experts, est un calcul autorisé de la corrélation numérique définie entre la quantité d'énergie électrique nouvelle-